



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2026-003

PUBLIÉ LE 6 JANVIER 2026

Sommaire

Direction Générale des Douanes et Droits Indirects / Direction Nationale du Recrutement et de la Formation Professionnelle

R32-2026-01-02-00001 - DNRFP délégation signatures (2 pages) Page 3

Région académique - rectorat de LILLE /

R32-2025-11-28-00016 - Arrêté portant composition du jury des concours d'entrée dans différentes formations de l'Institut d'Economie Scientifique et de Gestion (IESEG) au titre de la session 2026 (1 page) Page 5

Région académique Hauts-de-France /

R32-2026-01-05-00006 - Arrêté portant composition du jury d'admissibilité et d'admission de différents concours et de diplomation de SKEMA business school au titre de l'année académique 2025-2026 (2 pages) Page 6

R32-2025-12-05-00026 - Arrêté portant organisation du jury des diplômes en Administration des Affaires Internationales et des diplômes pour cadres dirigeants et entrepreneurs de l'EDHEC - Promotion 2025 (1 page) Page 8

**Arrêté du 2 janvier 2026 portant délégation de signature aux collaborateurs de
monsieur Philippe REYNAUD,
administrateur supérieur des douanes, chef de la DNRFP**

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et de régions ;

Vu le décret n° 97-464 du 9 mai 1997 relatif à la création et à l'organisation des services à compétence nationale, modifié par le décret n° 2005-124 du 14 février 2005 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2007 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle »

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 4 novembre 2025 portant nomination de monsieur Philippe REYNAUD dans l'emploi d'administrateur supérieur des douanes et droits indirects pour exercer les fonctions de directeur de la direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle ;

ARRÊTE :

Article 1^{er}

Délégation de signature à effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, tout document, acte, décision, contrat, conclusion, mémoire, et, d'une façon plus générale, tous les actes se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement ou à l'équipement de la direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle est donnée à :

- Monsieur Stéphane PICHEGRU, Administrateur, adjoint au directeur de la direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle ;
- Monsieur Marc GALERON, administrateur supérieur des douanes, directeur de l'École Nationale des Douanes de La Rochelle ;
- Madame Alix DIDIER DE SAINT-AMAND, inspectrice principale de deuxième classe, cheffe de la Division ressources humaines, cheffe de la Division ressources et moyens par intérim ;
- Monsieur Englebert TONDEUR, chef des services administratif de 1ère catégorie, chef du pôle intendance et logistique ;
- Monsieur Alain MICHNIK, inspecteur régional de 1ère classe, chef du pôle intendance et logistique ;
- Monsieur Yann GODART, inspecteur régional de 3ème classe, adjoint à la cheffe du pôle moyens et ressources, Chef du département finances ;
- Monsieur Nicolas GARABIOL, inspecteur régional de 2ème classe, adjoint à la cheffe de la Division ressources humaines ;

**DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS**
DIRECTION NATIONALE DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ÉCOLE NATIONALE DES DOUANES
11, avenue Jean MILLET
BP 10450
59203 TOURCOING Cedex

Affaire suivie par : Jérôme BARA
Courriel : jerome.bara@douane.finances.gouv.fr

- Monsieur Jérôme BARA, inspecteur des douanes, département finances ;
- Madame Doris WOJCIK, inspectrice des douanes, département immobilier ;
- Madame Carine VERON, secrétaire administratif de classe supérieur MEF, département finances ;
- Monsieur Matthieu AGENET, contrôleur des douanes de 2^e classe, département finances ;
- Monsieur Bertrand VARENNE, contrôleur des douanes de 2^e classe, département finances ;

Article 2

Délégation de signature à effet d'exercer les attributions du pouvoir adjudicateur en matière de marchés publics et accords-cadre, dans la limite de ses attributions à :

- Monsieur Stéphane PICHEGRU, Administrateur, adjoint au directeur de la direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle ;
- Monsieur Marc GALERON, administrateur supérieur des douanes, directeur de l'École Nationale des Douanes de La Rochelle ;
- Madame Alix DIDIER DE SAINT-AMAND, inspectrice principale de deuxième classe, cheffe de la Division ressources humaines, cheffe de la Division ressources et moyens par intérim ;
- Monsieur Englebert TONDEUR, chef des services administratif de 1^{ère} catégorie, chef du pôle intendance et logistique ;
- Monsieur Alain MICHNIK, inspecteur régional de 1^{ère} classe, chef du pôle intendance et logistique ;
- Monsieur Yann GODART, inspecteur régional de 3^{ème} classe, adjoint à la cheffe du pôle moyens et ressources, Chef du département finances ;
- Monsieur Nicolas GARABIOL, inspecteur régional de 2^{ème} classe, adjoint à la cheffe de la Division ressources humaines ;
- Monsieur Jérôme BARA, inspecteur des douanes, département finances ;
- Madame Doris WOJCIK, inspectrice des douanes, département immobilier ;
- Madame Carine VERON, secrétaire administratif de classe supérieur MEF, département finances ;
- Monsieur Matthieu AGENET, contrôleur des douanes de 2^e classe, département finances ;
- Monsieur Bertrand VARENNE, contrôleur des douanes de 2^e classe, département finances ;

Article 3

Le présent arrêté annule et remplace celui du 3 novembre 2025.

Article 4

La cheffe de la Division ressources et moyens par intérim de la direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle est chargée de l'application de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France, préfecture du Nord.

Fait à Tourcoing, le 2 janvier 2026

L'administrateur supérieur des douanes,
Chef de la DNRFP

Philippe REYNAUD





Arrêté portant composition du jury des concours d'entrée dans différentes formations de l'Institut d'Economie Scientifique et de Gestion (IESEG) au titre de la session 2026

La rectrice de région académique Hauts-de-France
rectrice de l'académie de Lille
chancelière des universités

Vu les articles L443-1, L443-2 et L641-5 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur techniques privés et consulaires reconnus par l'Etat ;
Vu l'arrêté du 23 janvier 2020 portant délégation d'attribution aux recteurs de région académique ;
Vu la circulaire du 16 janvier 2025 relative aux établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur (écoles supérieures de commerce et de gestion, et écoles d'autres secteurs de formation).

ARRETE

Article 1

Le présent arrêté fixe la composition du jury des concours d'entrée dans les formations de l'IESEG suivantes, au titre de la session 2026 :

- 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} années du cycle Bachelor et 1^{ère} année du cycle Master du Programme Grande Ecole (PGE)
- Programme d'études spécialisées en management international (DESMI)
- 1^{ère} année du cycle Bachelor du programme d'études supérieures en affaires internationales (DESAI)
- Diplôme de Direction des activités et des projets dans un contexte international (HUB MBA)

Article 2

Le jury des concours visés à l'article 1 est composé comme suit :

Président du jury : Monsieur Jean-Gabriel COUSIN, professeur des universités à l'université de Lille ;

Suppléante du Président : Madame Caroline ROUSSEL, directrice générale de l'IESEG ;

Membres du jury :

- Madame Caroline ROUSSEL, Directrice générale ;
- Monsieur Antoine DECOUVELAERE, Directeur délégué Executive Development & Innovation ;
- Madame Armelle DUJARDIN-VORILHON, Directrice des études et de l'expérience étudiante ;
- Monsieur Hassan EL ASRAOUI, Directeur académique du programme d'études supérieures en affaires internationales à Lille ;
- Monsieur Robert JOLIET, Directeur académique des programmes ;
- Madame Emilie LAGORSSE, Directrice déléguée du recrutement international ;
- Monsieur Jacob VAKKAYIL, Directeur académique MBA ;
- Madame Céline VERDRIERE, Directrice déléguée du recrutement France et des concours.

A titre consultatif, le chef du SRASUP ou son représentant.

Fait à Lille, le 28 novembre 2025

Sophie BÉJEAN





Arrêté portant composition du jury d'admissibilité et d'admission de différents concours et de diplomation de SKEMA business school au titre de l'année académique 2025-2026

La rectrice de région académique Hauts-de-France
rectrice de l'académie de Lille
chancelière des universités

Vu les articles L443-1, L443-2 et L641-5 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur techniques privés et consulaires reconnus par l'Etat ;
Vu l'arrêté du 23 janvier 2020 portant délégation d'attribution aux recteurs de région académique ;
Vu la circulaire du 16 janvier 2025 relative aux établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur (écoles supérieures de commerce et de gestion, et écoles d'autres secteurs de formation).

ARRETE

Article 1

Le présent arrêté fixe la composition du jury, au titre de l'année 2025/2026 :

- a) des concours d'entrée dans les formations de SKEMA suivantes (session 2026) :
- Programme Grande Ecole, sur titre et post-CPGE ;
 - Programme d'Etudes Supérieures en Management International des Entreprises (DESMIE), sur titre et SESAME ;
 - Programme d'Etudes Supérieures en Management International (DESMI) ;
 - Programme Manager d'Affaires Internationales et de Projets Innovants (GeMBA) ;
 - Programme Bachelor Management et Sciences de l'ingénieur (BMSI), sur titre et parcoursup,
- b) de fin d'études en vue de la délivrance des diplômes conférant le grade de licence et de master de SKEMA business school.

Article 2

Le jury visé à l'article 1 est composé comme suit :

- **Présidente du Jury** : Madame Isabelle BOUTY, professeur en Sciences de Gestion, Université Paris-Dauphine,
- **Suppléante de la Présidente** : Madame Alice GUILHON, directrice générale de SKEMA Business School,

Membres du jury :

- Madame BRISEMEUR-BALENT, directrice adjointe PGE, Responsable M1, SKEMA Business School, Campus de Paris ;
- Madame Sara BIGLIERI, directrice adjointe du Programme Grande Ecole, Responsable L3 et Tracks, SKEMA Business School, Campus de Sophia Antipolis ;
- Madame Sophie BOTTE, directrice des Programmes MS – SKEMA Business School, Campus de Lille ;
- Monsieur Christophe DISPAS, directeur du Programme d'Etudes Supérieures en Management International, SKEMA Business School, campus de Sophia Antipolis ;

- **Monsieur Patrice HOUDAYER**, directeur des Programmes, de l'international et de la vie étudiante, SKEMA Business School, campus de Paris ;
- **Monsieur Yan GRASSELLI**, directeur du programme Bachelor en Management et Sciences de l'Ingénieur, campus de Sophia Antipolis
- **Madame Sylvie JEAN**, directrice du Programme Grande Ecole, SKEMA Business School, campus de Paris ;
- **Madame Bernadett KOLES**, directrice du Programme d'Etudes Supérieures en Management International des Entreprises, SKEMA Business School, campus de Sophia Antipolis ;
- **Madame Anke MIDDELMANN**, directrice du Programme Manager d'Affaires internationales et de projets Innovants, SKEMA Business School, campus de Lille ;
- **Madame Katrina PANCHOUT**, directrice adjointe PGE et Programme Triple Master, responsable académique M2 et choix de parcours, SKEMA Business School, Campus de Lille.

A titre consultatif, le chef du SRASUP ou son représentant.

Fait à Lille, le 5 décembre 2025



Sophie BÉJEAN



Arrêté portant organisation du jury des diplômes en Administration des Affaires Internationales et des diplômes pour cadres dirigeants et entrepreneurs de l'EDHEC – Promotion 2025

La Rectrice de région académique Hauts-de-France
Rectrice de l'Académie de Lille
Chancelière des Universités

Vu les articles L443-1, L443-2 et L641-5 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur techniques privés et consulaires reconnus par l'Etat ;
Vu l'arrêté du 23 janvier 2020 portant délégation d'attribution aux recteurs de région académique ;
Vu la circulaire du 16 janvier 2025 relative aux établissements d'enseignement supérieur technique privés et consulaires autorisés à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur (écoles supérieures de commerce et de gestion, et écoles d'autres secteurs de formation)

ARRETE

Article 1 :

Le présent arrêté fixe la composition du jury d'attribution des diplômes en Administration des Affaires Internationales et des diplômes pour cadres dirigeants et entrepreneurs EDHEC, promotion 2025.

Article 2 :

Président du Jury : Monsieur Pierre-Xavier MESCHI, Professeur agrégé des Universités Aix-Marseille Université,

Suppléant du Secrétaire : Madame Sandra RICHEZ, Directrice du Global MBA de l'EDHEC,

Membres du Jury :

- Madame Véronique CARESSE, Directrice du programme EMBA,
- Monsieur Ghassan Paul YACOUB, Directeur Académique du programme GMBA, Professeur,
- Madame Joëlle VANHAMME, Professeur,
- Madame Inge DE CLIPPELEER, Professeur.

A titre consultatif, le chef du SRASUP ou son représentant.

Fait à Lille, le 5 décembre 2025

Sophie BÉJEAN